



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Stratégie de développement de l'œnotourisme

Question écrite n° 14985

Texte de la question

M. Philippe Lottiaux attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique sur la nécessité d'une véritable stratégie en faveur de l'œnotourisme dans le pays, notamment pour lever les freins à son développement. De l'avis général, l'œnotourisme est un secteur qui pourrait encore être largement développé dans le pays. Un rapport parlementaire de 2019 rappelait ainsi que « le potentiel de développement de cette niche touristique est considérable ». La création en 2009 du label « Vignoble et découvertes » et du Conseil supérieur de l'œnotourisme avaient marqué une ambition en la matière. L'année 2018 avait vu la tenue des premières assises de l'œnotourisme, qui avaient donné lieu à 20 propositions. Ces propositions portaient sur la promotion, la formation, l'organisation du secteur, le développement de l'évènementiel, l'évolution de la réglementation et la création de partenariat. Depuis lors, ces assises n'ont pas été reconduites. Certes, Atout France développe plusieurs actions en la matière. Pour autant, les propositions formulées n'ont été que partiellement mises en œuvre. Il en est ainsi de la formation, qui existe mais de manière désordonnée et encore peu développée faute de stratégie d'ensemble. Il en est de même de la réglementation : les contraintes réglementaires demeurent nombreuses et parfois insurmontables, en ce qui concerne la création des bâtiments nécessaires au développement, dans les propriétés viticoles, de l'accueil de touristes. Celle-ci doit ainsi passer par la création au plan local d'urbanisme (PLU) de STECAL (secteur de taille et de capacité d'accueil limités) procédure particulièrement longue, lourde et incertaine, avec des avis et appréciations parfois divergentes des services de l'État. Malgré le dynamisme de nombreux acteurs, le développement de l'œnotourisme n'apparaît ainsi pas à la hauteur de son potentiel. Il souhaite donc savoir si une véritable stratégie nationale est envisagée à cette fin, notamment pour favoriser la formation, renforcer la promotion du secteur et aussi, grâce à des assouplissements réglementaires, faciliter l'accueil des touristes sur les domaines.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Lottiaux](#)

Circonscription : Var (4^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14985

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 février 2024](#), page 743

Question retirée le : 13 février 2024 (Retrait à l'initiative de l'auteur)